

## PROJET DE PROCÈS-VERBAL

### CC EOS / NSAC Groupe de Discussion conjointe sur les Aspects Sociaux

Réunion virtuelle vis Zoom | 11 avril 2022

#### Participant.es

| Nom                                      | Organisation             |
|--|--------------------------|
| David Curtis                             | EAA                      |
| Pauline Caumont                          | DGMARE                   |
| <a href="#">Bruno Dachicourt (Chair)</a> | ETF                      |
| Mo Mathies                               | NWWAC Secretariat        |
| Norah Parke                              | KFO                      |
| Kenn Skau Fischer                        | Danmarks Fiskeriforening |
| Tamara Talevska                          | NSAC Secretariat         |
| Matilde Vallerani                        | NWWAC Secretariat        |
| Jasmine Vlietinck                        | Rederscentrale           |
| Johnny Woodlock                          | ISS                      |

#### 1 Accueil et presentations

Le président a souhaité la bienvenue aux participants et a souhaité la bienvenue à Pauline Caumont de la DG MARE qui présentera la dimension de l'égalité des genres dans l'économie bleue. L'ordre du jour a été adopté. Le procès-verbal de la dernière réunion a été approuvé.

#### 2 La dimension de l'égalité des genres dans l'économie bleue (Pauline Caumont, DG MARE)

La présentation est à retrouver [ici](#).

Pauline Caumont s'est présentée aux participants et a décrit le nouveau contexte politique de l'égalité des sexes inscrit dans le traité de l'UE. C'est un principe fondamental de l'UE mais pas encore une réalité comme l'a déclaré la présidente von der Leyen.

En mai 2021, la DG MARE a adopté une nouvelle approche pour la nouvelle économie durable comprenant plusieurs points sur l'égalité des genres assurant la continuité des actions précédentes.

Le plan d'action pour l'égalité de la DG MARE (2021-2024) est un document interne, approuvé par la direction du MARE en juillet 2021, avec des dimensions politiques externes, par exemple en ce qui concerne le fonctionnement

des Conseils Consultatifs. Dans ce cadre, la Commission a organisé le 9 mars un déjeuner-conférence sur l'égalité des genres avec des experts externes axé sur la gestion d'événements, sur l'égalité des genres dans les réunions, la manière d'impliquer les femmes, etc. Il comprend également la campagne de sensibilisation du public "Série océanique sur les femmes dans l'économie bleue", diffusée le 29 mars 2022 et disponible en ligne [ici](#).

En mars 2020, la Commission a annoncé son appel sur « Les femmes dans l'économie bleue » dans le cadre de la stratégie pour l'égalité des genres. Cet appel sera lancé publiquement en mai lors de la Journée européenne de la mer à Ravenne. Parmi ses objectifs figurent l'augmentation de la représentation et de la participation des femmes dans les différents secteurs de l'économie bleue et le dépassement des contraintes existantes dans tous les aspects du secteur maritime, en particulier le recrutement, la formation, le renforcement des capacités, la coopération technique et les promotions. L'appel sera présenté le 20 mai 2022 lors des Journées européennes de la mer à Ravenne, en Italie.

Johnny Woodlock a remercié Caumont pour sa présentation et a demandé, en ce qui concerne le financement du FEMFA, s'il y aurait des exigences pour que les FLAG impliquent certains pourcentages de femmes dirigeantes. Caumont a déclaré qu'il n'y aurait pas d'exigences en soi, mais que c'était quelque chose à encourager.

Se référant à la dimension politique et à l'inclusion de la promotion de l'équilibre entre les sexes dans le fonctionnement des CC, Mo Mathies a demandé si Caumont pouvait fournir des détails supplémentaires. Elle a déclaré qu'en ce qui concerne le fonctionnement des CC, cela pourrait signifier soit au sein des secrétariats, soit des membres. La constitution des membres ne relève pas des secrétariats. Comme il n'y a pas d'équilibre entre les sexes dans la pêche, les CC ne peuvent pas faire bouger quelque chose qui n'existe pas. Lors de l'organisation d'événements, les CC font attention aux intervenants, mais s'il n'y a pas de femmes dans les organisations, il est difficile de promouvoir cela dans le fonctionnement. Mathies a également demandé si la DG MARE fournira des outils aux AC pour encourager cela, et s'il y aura un effort concerté de MARE avec les CC. Caumont précise que cet aspect est pris en charge directement dans le MARE D3 qui a vu un intérêt plus fort dans les CC pour la promotion de l'équilibre dans les CC. La représentation et la participation équilibrées n'étaient pas faciles et ne se produisent pas aujourd'hui. La sensibilisation est la première étape suivie par l'évaluation de ce qui peut être fait. Encourager davantage de femmes à rejoindre le travail serait un début, et il est probable que la DG MARE fournira des conseils et une assistance.

Peter Breckling a déclaré, en examinant l'adhésion au CC, que les femmes sont plus représentées dans les ONG que dans la pêche. Il a estimé qu'il serait plus logique dans l'état actuel d'examiner les obstacles et les raisons pour lesquelles les femmes ne décident pas d'accepter ces types d'emplois. Caumont a convenu qu'une analyse des obstacles est importante et a déclaré que cela serait inclus dans l'appel afin de rendre les femmes plus visibles et de les responsabiliser pour les faire entrer dans le secteur.

Le président a rappelé qu'il existe différentes formes de pêche, par exemple hauturière et à petite échelle, et il serait intéressant d'identifier les raisons dans chaque secteur même si nous pensons comprendre. Woodlock a déclaré que même si l'équilibre entre les sexes est souvent d'au moins 50/50 parmi les diplômés, les femmes finissent par décider pour la plupart de travailler pour des ONG. Il a estimé qu'il y avait beaucoup d'opportunités pour les diplômés en sciences dans le secteur de la pêche qui pourraient être explorées plus avant.

Caumont a convenu que la discussion portait exactement sur les opportunités et les moyens de les améliorer, par exemple grâce à une meilleure sécurité à bord, de meilleures conditions de travail, en changeant le type de navires utilisés en mer. Un changement radical est nécessaire, et nous devons établir comment nous pouvons aider, ce que nous pouvons faire. Les opportunités doivent être également ouvertes aux hommes et aux femmes.

Woodlock s'est demandé si des incitations monétaires pourraient être une voie à suivre et a déclaré qu'il était important d'avoir plus d'observateurs dans les pêcheries entièrement documentées.

Tamara Talevska a souligné l'importance d'utiliser un langage adéquat, par exemple, certaines femmes n'aiment pas être appelées femmes pêcheurs ou pêcheurs. Elle a demandé si la Commission allait mener des entretiens pour tester le sentiment autour de cela.

Caumont a déclaré que la COM encourage les États membres à utiliser des noms/rôles non sexistes dans leur programme national du FAMPEA, tandis qu'un financement sera également fourni pour répondre à certaines des questions par le biais de cet appel.

Kenn Skau Fischer a déclaré qu'une grande partie des flottes est une entreprise familiale, et bien que l'homme aille en mer, les femmes sont en charge de nombreuses autres parties de l'entreprise à terre. Il a estimé que les relations sociales sont ce qui couvre le secteur de la pêche, et non les questions de genre.

Caumont a expliqué que 15% du secteur à petite échelle est axé sur la famille, y compris le travail non rémunéré des femmes. Skau Fisher a estimé que le Danemark et la Suède avaient un degré plus élevé de configuration familiale (plus de 15%). Talevska a rappelé que cela concerne également la question de la propriété/des licences, où les femmes peuvent être titulaires de licences et pas seulement faire un travail invisible.

David Curtis a lié cela à la manière dont les opportunités de pêche sont gérées, car les droits de pêche ont été accordés gratuitement aux personnes qui étaient là à ce moment-là, discriminant ainsi les nouveaux entrants ainsi que les femmes si elles n'étaient pas là lorsque les licences ont été distribuées.

Caumont a estimé que bien qu'elle ne soit pas une experte en droit de pêche, la question de l'identification des obstacles entre en jeu.

### 3 Finalisation Projet de Termes de Référence

Le projet a été distribué à tous les membres avant la réunion. Mathies a présenté les modifications finales proposées pour l'adoption.

Les termes de référence ont été approuvés.

### 4 Examen et discussion du questionnaire

Les membres discutent de la portée et du contenu du questionnaire et de la question de savoir s'il doit couvrir l'ensemble du secteur de la pêche de l'UE, y compris la pêche récréative. Il a été convenu que le secteur de la transformation ne devrait pas être couvert par le questionnaire et que les questions devraient porter sur les TdR. Il a été rappelé que les CC fournissent des avis à la Commission sur les aspects de la pêche commerciale tels qu'énoncés dans la PCP, et que les résultats de ce questionnaire doivent être utilisés comme base pour un tel avis.

**ACTION** : Les membres doivent examiner le questionnaire et contacter le Secrétariat avec des propositions spécifiques à inclure.

### 5 Next steps

Comme le travail convenu dans les termes de référence est assez important, les membres ont convenu de prolonger la période de travail du GD d'un an jusqu'en septembre 2023.

Les membres ont convenu que la prochaine réunion du groupe de discussion devrait se tenir six semaines à compter de cette date afin de laisser suffisamment de temps pour l'examen et la reformulation du questionnaire.

Curtis a suggéré que chaque membre puisse vérifier les termes de référence et fournir des commentaires sur chaque objectif et sur la manière dont ceux-ci pourraient être atteints afin de faire avancer les travaux du FG.

Skau Fischer est d'accord avec la prolongation du délai et la suggestion pour les membres d'examiner les objectifs un par un et d'identifier les signaux/conclusions/conseils que les membres aimeraient fournir concernant certaines des questions.

Le président a conclu qu'une période de 4 semaines serait fixée pour élaborer le questionnaire et que la prochaine réunion serait prévue dans 6 semaines. Les membres doivent examiner et formuler des commentaires sur les objectifs et la manière de les atteindre pour chacun des sujets/objectifs du mandat.

## 6 Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par le président

Prochaine réunion : **23 mai 10h00-12h00** réunion CET

Date limite de soumission du questionnaire : **09 mai**

DRAFT